

FAURE

Fracture

SCEA CASTANOIX
200 ROUTE DES CHARPENTIER
46350 MASCLAT

Número	Date	Code client	Date d'échéance	Moyen de règlement	Dépot
FA25060157	25/06/2025	CL06362	25/06/2025	CB au comptant MARCILLAC	MARCILLAC

Total HT Net	107,82
Total TVA	21,56
Total TTC	129,38
Acomptes	0,00
Net à payer	129,38 €
Solde dû	0,00 €

Document créé par **zebo** logiciels de gestion d'entreprise

SCEA CASTANOIX
200 ROUTE DES CHARPENTIER

46350 MASCLAT

FACTURE N° 11228774

Vendeur : Patrick CHAPOULIE

Date	Client	Représentant				Dépôt	Page
26/06/2025	DIVGA	SARLAT : 05.53.59.32.31				TPL COVERPA	
Référence	Désignation	Quantité	Uf	Prix Unit	Remise	Montant ht	T
M25	MANCHON 25MM	16.00	Unité	3.51	20 %	44.96	1
NETBOU37	Bouchon 3/5, 4/6 et 4/7 PQT DE 100	1.00	Unité	14.23	15 %	12.10	1

V/REF :

Les retours sont acceptés chez COVERPA dans les 30 jours suivant l'achat sur présentation du ticket de caisse ou facture.
Un retour donne lieu à un échange de produit ou à un avoir, mais pas au remboursement de son montant.

Mode de règlement	Montant HT	Taux	Montant tva	TOTAL TTC
CARTE BANCAIRE 68.47	57.06	20.0 %	11.41	68.47
				NET A PAYER
				68.47

RIB : 12406 00077 80006803982 69 - IBAN : FR76 1240 6000 7780 0068 0398 269 - BIC : AGRIFRPP824

ZI de Madrazès - 24200 SARLAT-LA-CANÉDA - Tél. 05 53 59 32 31 - Fax 05 53 31 13 59 - contact-sarlat@coverpa.com

Siège Social : TPL Boutiques - ZAE du Périgord Noir - BP 145 - 24200 SARLAT LA CANÉDA - SAS au capital de 1 750 000€
RCS de Bergerac 538625716 - N° Intracommunautaire FR 41 538 625 716

Réserve de propriété : la clause de réserve de propriété s'applique à cette vente (Loi 80.335 du 12.5.80) jusqu'à complet règlement.
Pénalités en cas de retard de paiement de 3 fois le taux d'intérêt légal majorées d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.



AGROLEIX 24

S.A.R.L. au capital de 7 500 € - RCS SARLAT 499 062 792 - APE 293C

CONCESSIONNAIRE

VENTES - REPARATIONS MACHINES AGRICOLES
24590 BORREZE

TEL. 05.53.28.83.39 - FAX. 05.53.28.86.87



Date : 24/06/2025
N° TVA : FR81499062792
Client:3435 / Compte:0103436

SCEA CASTANOIX
200 ROUTE DE CHARPENTIER

46350 MASCLAT

FACTURE 1010038331

DUPLICATA

Les prix sont édités en Euros.

Référence	Désignation	Qté	Prix HT			Montant	Fa/Tva	
Bon n° 2010003135 du 12/03/2025 livré le 24/06/2025 N° matériel: 4412, N° de série: ZKDLN902W0TD50221 5115 TB, Tracteur DEUTZ FAHR 5115 TB, DEUTZ FAHR, Immatriculation:		1,00	60000,00			60 000,00	MZ 1	
N° matériel: 4414, ADAPTATION, ADAPTATION DE CHARGEUR, QUICKE, Immatriculation: LEVIER EN ARRIERE CROIX MULTICOUPEUR QCS 3E FONCTION		1,00	5000,00			5 000,00	MD 1	

HT	PORT TAX.	PORT POS.	Base TVA	T	Taux	TVA	TTC
65 000,00			65 000,00	1	20,00	13 000,00	78 000,00
Mode de règlement : 0003 : CHEQUE Echéance(s) en EUR : 32300,00 au 30/06/2025						Total TTC en Euro Acompte versé le 14/03/2025 Déduction Reprise Matériel Net à Payer en Euro	78 000,00 3 700,00 42 000,00 32 300,00

LES MARCHANDISES RESTENT NOTRE PROPRIETE JUSQU'AU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX DE VENTE. (Loi 80335 du 12/05/1980).
EN CAS DE NON RESPECT DE L'ECHÉANCE PREVUE NOUS FACTURERONS 3 FOIS LE TAUX LEGAL.
AUCUN ESCOMPTE EN CAS DE PAIEMENT ANTICIPE.

Client 3435 0103436
Fac 1010038331 24/06/2025
MONTANT 32300,00 EUR



AGROLEIX 24

S.A.R.L. au capital de 7 500 € - RCS SARLAT 499 062 792 - APE 293C
CONCESSIONNAIRE
VENTES - REPARATIONS MACHINES AGRICOLES
24590 BORREZE
TEL. 05.53.28.83.39 - FAX. 05.53.28.86.87



Date : 24/06/2025
N° TVA : FR81499062792
Client:3435 / Compte:0103436

SCEA CASTANOIX
200 ROUTE DE CHARPENTIER
46350 MASCLAT

FACTURE 1010038330

DUPLICATA

Les prix sont édités en Euros.

Référence	Désignation	Qté	Prix HT			Montant	Fa/Tva	
Bon n° 2010003173 du 27/05/2025 livré le 24/06/2025 N° matériel: 4385, N4S, BRAS DE CHARGEUR N4S, QUICKE, Immatriculation: SUSPENSION PORTE OUTILS EURO 3E FONCTION MULTI COUPLEUR PARALLELLOGRAMME MECANIQUE KIT DE CONVERSION COUPLEUR QC4 FAISCEAU LC5/QCS		1,00	6300,00			6 300,00	MD 1	

HT	PORT TAX.	PORT POS.	Base TVA	T	Taux	TVA	TTC
6 300,00			6 300,00	1	20,00	1 260,00	7 560,00
Mode de règlement : 0003 : CHEQUE						Total TTC en Euro	7 560,00
Echéance(s) en EUR : 7560,00 au 30/06/2025						Net à Payer en Euro	7 560,00

LES MARCHANDISES RESTENT NOTRE PROPRIETE JUSQU'AU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX DE VENTE. (Loi 80335 du 12/05/1980).
EN CAS DE NON RESPECT DE L'ECHANCE PREVUE NOUS FACTURERONS 3 FOIS LE TAUX LEGAL.
AUCUN ESCOMPTE EN CAS DE PAIEMENT ANTICIPE.

Client 3435 0103436
Fac 1010038330 24/06/2025
MONTANT 7560,00 EUR

SCEA CASTANOIX

200 ROUTE DE CHARPENTIER

46350 MASCLAT

AGROLEIX 24
Le Bourg
24590 BORREZE

Date : 24/06/2025
Client:3435 / Compte:0103436

No TVA : FR81499062792

Autofacturation

Facture Matériel 1010038331

DUPLICATA
Les prix sont édités en Euros.

Référence	Désignation	Qté	Prix HT			Montant	Fa/Tva	
ELIOS 240	TRACTEUR +CHARGEUR CLAAS CLAAS	1,00	35000,00			35 000,00	MR 1	
N° 4413	/ Type: ELIOS 240							

H.T.	Base TVA	T	Taux	TVA	TTC
35 000,00	35 000,00	1	20,00	7 000,00	42 000,00
Total TTC					42 000,00

CHAMBRES D'AGRICULTURE

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21
Fax :

N° Siret : 18460002100010
N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2025 / TR2501523
Objet : Appui à la vérification PAC 2025

FACTURE

ORIGINAL

N° OR : OCTA 12157 1
N° Bordereau :
Pièce : TR2501523
Exercice : 2025
Date : 17-06-2025
Page : 1 / 1

SCEA CASTANOIX
200 ROUTE DES CHARPENTIER
46350 MASCLAT
FRANCE

Prestataire : ANTOINE YOHAN

[illegible]

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00			Devise : EUR
Montant HT	95,00			95,00
Base de TVA	95,00			95,00
Montant TVA	19,00			19,00
Total TTC	114,00			114,00
Net à payer	114,00			114,00

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, Facture payable selon échéance, Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement

conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012, Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

- Coupon à retourner -



Etablissement : D46S01 CDA LOT
1067168 SCEA CASTANOIX
Date échéance : 17-07-2025

Référence à rappeler : 2025 / TR2501523
CHQR Paiement par chèque à l'échéance
Montant Net en EUR :

114,00